Image not found or type unknown

Changement de prestataire sur un projet de véranda

Par **margef**, le **28/03/2009** à **12:09**

Bonjour, il y a quelques mois j'ai signé un devis/bon de commande pour un sas véranda sur lequel il y aura de la maçonnerie. Su ce devis/bon de commande il est bien indiqué le nom du premier maçon, la description du sas avec maçonnerie et le montant TTC.
J'ai déjà versé 30% d'acompte.
Le vérandaliste à changé de maçon depuis que j'ai déposé ma demande de travaux à la mairie, et on m'annonce que je vais avoir un devis de maçonnerie d'ici quelques jours.
Lorsque j'ai signé ce devis/bon de commande, j'ai signé pour un produit clé en main avec un montant global. Il n'est indiqué nulle part que je dois payer la maçonnerie à part. J'ai l'impression que le nouveau maçon est plus cher que le premier et que le vérandaliste va nous faire payer la différence.
Est-ce légal ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés